

**Fiche de poste**

**Conseiller(ère) numérique**

**Missions principales du poste**

* Accompagnement des usagers dans leurs usages quotidiens du numérique
* Sensibilisation aux enjeux du numérique
* Mise en place et animations d’ateliers numériques

**Relations de travail**

1. Subordination hiérarchique : Il/elle exerce ses fonctions sous l’autorité de la directrice France Services de La Ferté sous Jouarre
2. Relations fonctionnelles : Il/elle travaille en collaboration avec les conseillers France Services
3. Relations extérieures : Il/elle contribue à l’enrichissement des relations partenariales.

**Activités principales**

* Sensibiliser aux enjeux du numérique et favoriser des usages citoyens et critiques (lutte contre les fausses informations en s’informant et en apprenant à vérifier les sources, protection des données personnelles, maîtrise des réseaux sociaux, usages numériques des enfants / adolescents, mécanismes excessifs ou addictifs liés au numérique, etc.)
* Soutenir les habitants dans leurs usages quotidiens du numérique : découvrir et utiliser les outils de messagerie électronique (envoi classique, envoi de pièces jointes, réception, réponse et gestion), découvrir et utiliser les réseaux sociaux, découvrir, installer et utiliser les logiciels de communication sur les outils numériques (Skype, WhatsApp, etc.) acheter en ligne, travailler à distance, consulter un médecin, etc…
* Accompagner dans la réalisation de démarches administratives en ligne (trouver un emploi ou une formation, suivre la scolarité de son enfant, accéder aux services en ligne communaux de l’enfance, etc…).

**Dans le cadre de l’exercice de ses missions, le Conseiller Numérique France Services pourra être amené :**

* Informer les usagers et répondre à leurs questions
* Analyser et répondre aux besoins des usagers
* Présenter aux usagers les services et dispositifs disponibles
* Accompagner les usagers individuellement
* Organiser et animer des ateliers thématiques
* Rediriger les usagers vers d’autres structures
* Promouvoir les dispositifs nationaux d’inclusion numérique (le Pass Numérique, Aidants Connect, Solidarité Numérique…)
* Conclure des mandats avec Aidants Connect

Autres activités

* Fournir les éléments de suivi de l’activité
* Participer aux réunions d’équipe en présence des Référents France Services
* Renfort sur les sites France Services

Le Conseiller Numérique France Services sera formé aux compétences techniques et sociales qui seront utiles à son activité, lors d’une formation de 105 heures au minimum.

* **Moyens mis à disposition du poste** : bureau, outils informatiques
* **Spécificités et/ou contraintes du poste** : mobilité

**Compétences et aptitudes requises**

* Motivation, capacités à communiquer, bonne moralité
* Faire preuve de patience, de pédagogie et de clarté
* Une connaissance minimale des usages du numérique est appréciée
* Une expérience ou un diplôme dans le secteur de la médiation numérique est un plus

**Conditions d’exercice**

**Durée**: temps complet (37,5 heures) / semaine

**Lieu** : territoire de l’Agglomération Coulommiers Pays de Brie (dont les 3 structures France Services)

**Permis B** exigé

**Rémunération** : xxxxxxxx

**CV et LM à adresser par courrier à :**

Communauté d’Agglomération Coulommiers Pays de Brie

Service Ressources Humaines

13 Rue du Général de Gaulle

77120 Coulommiers

Ou par mail à [severine.ravez@coulommierspaysdebrie.fr](mailto:severine.ravez@coulommierspaysdebrie.fr)

**Attention les candidatures se font obligatoirement depuis la plateforme conseiller-numérique**

<https://app.conseiller-numerique.gouv.fr/candidature/conseiller/new>

**Travailleurs handicapés** : Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.